



## Le Cassis Exquis 00mg - PULP

Version: 1

Date de version: 29/03/2022

Langue: FR

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

# Fiche de Données de Sécurité

section

## 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit** : Le Cassis Exquis 00mg - PULP.  
**Numéro UFI** : YXNY-6H3R-000Q-DSSC

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées** : Liquide aromatisé pour recharge de cigarette électronique.  
**Utilisations contre indiquées** : Aucune donnée disponible.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur** : **Nom** : SUNNY SMOKER.  
**Rue** : 91 avenue Jean-Baptiste Clément.  
**Code postal/Ville** : 92100 Boulogne-Billancourt.  
**Pays** : France:  
**Téléphone** : +33 (0)1 83 81 40 70.  
**Email** : Reglementation@sunnysmoker.fr.

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**France** :  
+ 33 (0)1 45 42 59 59.



section **2** Identification des dangers

**2.1** Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] : Ce mélange n' est pas classé comme dangereux.

**2.2** Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement

**Informations supplémentaires sur les dangers (UE)**

EUH208 Contient 4-hydroxy-2,5-diméthylfuran-2(3H)-one. Peut produire une réaction allergique.

**Mises en garde**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

**2.3** Autres dangers

Pas de données disponibles

section **3** Composition/informations sur les composants

**3.2** Mélanges

Le mélange ne contient pas de substances classées comme substances extrêmement préoccupantes (SVHC) par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) conformément à l'article 57 du règlement REACH:

<http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>.

Substance	Concentration (%)	Limites de concentration spécifiques	Classification
<b>4-hydroxy-2,5-diméthylfuran-2(3H)-one</b>			
N°CAS	3658-77-3	C< 0.02%	H302 Nocif en cas d'ingestion
N°EC	222-908-8		H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
N°IDX			H319 Provoque une sévère irritation des yeux

**3.3** Remarque

Texte intégral des phrases H- et EUH- : voir la section 16.



## section 4 Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Conseils généraux :

En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin.

#### En cas d'inhalation :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Fournir de l'air frais.

#### Après contact avec la peau :

Laver avec de l'eau et du savon.

#### En cas de contact avec les yeux :

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste.

Rincer soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.

#### En cas d'ingestion :

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

#### Protection des sauveteurs :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir section 2.2) et/ou à l'article 11.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Notes pour le médecin :

Traitement symptomatique.

## section 5 Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés :

Mousse.

Poudre d'extinction.

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Sable.

#### Moyens d'extinction inappropriés :

Jet d'eau.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

### 5.3 Conseils aux pompiers



Porter un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection chimique.

### 5.4 Informations complémentaires

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.

Coordonner les mesures de lutte contre les incendies dans les installations environnantes.

Écarter les conteneurs non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut se faire en toute sécurité.

Faites preuve de prudence lors de l'application de dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène.

Utiliser un jet de pulvérisation d'eau pour protéger le personnel et pour refroidir les conteneurs en danger.

Recueillir les eaux d'extinction contaminées séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.

## section 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Utiliser une protection respiratoire appropriée.

Assurer une ventilation adéquate.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

S'assurer que les déchets soient collectés et contenus.

Aucune mesure spéciale pour l'environnement n'est nécessaire.

Contenir les fuites ou déversements dans des armoires avec des plateaux amovibles.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets.

Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination.

Absorber avec une substance liant les liquides (ex: sable, terre de diatomées, liant d'acides, liant universel).

Essuyer avec une matière absorbante (en tissu, par exemple, laine).

### 6.4 Référence à d'autres sections

Manipulation sécuritaire : voir la section 7.

Élimination des déchets : voir la section 13.

Équipements de protection individuelle : voir la section 8.

### 6.5 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## section 7 Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection :



Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Si la ventilation locale par aspiration n'est pas possible ou ne suffit pas, l'ensemble de la zone de travail doit être ventilé par des moyens techniques.

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

Les vapeurs/aérosols doivent être contenus directement au point d'origine.

### **Conseils sur l'hygiène professionnelle en général :**

Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

Retirer les vêtements souillés ou contaminés.

Travailler dans des zones bien ventilées ou utiliser une protection respiratoire appropriée.

## **7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Maintenir le récipient en position verticale afin d'éviter les fuites.

### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Assurer une ventilation adéquate de la zone de stockage.

### **Précautions pour le stockage en commun :**

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

## **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Outre les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

section

# **8 Contrôles de l'exposition/Protection individuelle**

## **8.1 Paramètres de contrôle**

### **Limites d'exposition professionnelle :**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à une limite d'exposition professionnelle.

### **Valeurs limites biologiques :**

Pas de données disponibles

### **Limites d'exposition en utilisation prévue :**

Pas de données disponibles

### **Remarque :**

Pas de données disponibles

## **8.2 Contrôles de l'exposition**

### **Mesures d'ordre technique appropriées :**

Voir la section 7. Aucune mesure supplémentaire nécessaire.

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

### **Équipement de protection individuelle : Pas de données disponibles**

**Protection des yeux et du visage**

: **Protection oculaire appropriée :**

Aucune donnée disponible.

Porter un équipement de protection oculaire.

**Protection de la peau**

: **Protection des mains :**

**Type de gants appropriés :**

Aucune donnée disponible.



**Protection respiratoire** :

Porter des gants de protection.

**Protection du corps :**

**Vêtement de protection approprié :**  
Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.  
Blouse de laboratoire.

**Protection respiratoire nécessaire :**  
Si des mesures d'aération ou de ventilation techniques ne sont pas possibles ou suffisantes, une protection respiratoire doit être portée.

**Appareil de protection respiratoire :**  
Aucune donnée disponible.  
Porter une protection respiratoire.

**Remarque :**  
Utiliser seulement l'équipement de protection respiratoire homologué CE doté d'un numéro de contrôle à quatre chiffres.  
La classe du filtre doit être adaptée à la concentration maximale de contaminants (gaz/vapeurs/aérosols/particules) qui peut être atteinte lors de la manipulation du produit. Si la concentration est dépassée, un appareil respiratoire isolant doit être utilisé.  
Respecter les délais d'usure tels que spécifiés par le fabricant.

**Contrôles liés à la protection de l'environnement :**

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

**Contrôle de l'exposition des consommateurs :**

Pas de données disponibles

**8.3 Informations complémentaires**

Pas de données disponibles

section **9 Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Etat physique** : Liquide

**Couleur** : Divers

**Odeur** : Pas de données disponibles

**Seuil olfactif** : Pas de données disponibles

**pH** : 4,19

**Point de fusion/point de congélation** : Pas de données disponibles

**Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** : Pas de données disponibles

**Point d'éclair** : >100°C

**Taux d'évaporation** : Pas de données disponibles

**Inflammabilité** : Pas de données disponibles

**Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité** : Pas de données disponibles

**Pression de vapeur** : Pas de données disponibles

**Densité de vapeur** : Pas de données disponibles

**Densité relative** : Pas de données disponibles

**Solubilité(s)** : Pas de données disponibles



Coefficient de partage: n-octanol/eau (journal KOC)	:	Pas de données disponibles
Température d'auto-inflammabilité	:	Pas de données disponibles
Température de décomposition	:	Pas de données disponibles
Viscosité	:	Pas de données disponibles
Propriétés explosives	:	Pas de données disponibles
Propriétés comburantes	:	Pas de données disponibles
Solubilité dans d'autres solvants	:	Pas de données disponibles
Log Kow	:	Pas de données disponibles

## 9.2 Autres informations de sécurité



Pas de données disponibles

# section 10 Stabilité et réactivité

## 10.1 Réactivité



Aucune donnée disponible.

## 10.2 Stabilité chimique



Le produit est stable avec un stockage à des températures ambiantes normales.

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses



Aucune réaction dangereuse quand manipulé et stocké conformément aux dispositions recommandées.

## 10.4 Conditions à éviter



Aucune donnée disponible.

## 10.5 Matières incompatibles



Aucune donnée disponible.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux



Ne se décompose pas quand utilisé conformément aux utilisations prévues.

## 10.7 Informations complémentaires



Pas de données disponibles



section **11** Informations toxicologiques

**11.1 Toxicité orale aiguë**

Le produit n'est pas classé.

**Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

**Substances :**

- 4-hydroxy-2,5-diméthylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :

Espece : Rat  
Sexe : mâle femelle  
Directives : Ligne directrice 401 de l'OCDE (toxicité aiguë par voie orale)

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	1608	mg/kg bw

Conclusion : Effet indésirable observé

**11.2 Toxicité aiguë par voie cutanée**

Le produit n'est pas classé.

**Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

**Substances :**

Pas de données disponibles

**11.3 Toxicité aiguë par inhalation**

Le produit n'est pas classé.

**Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

**Substances :**

Pas de données disponibles

**11.4 Corrosion/irritation cutanée**

Le produit n'est pas classé.

**Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

**Substances :**

- 4-hydroxy-2,5-diméthylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :

Type de test : in vitro  
Espece : Humain  
Sexe : Pas de données disponibles  
Directives : Ligne directrice 431 de l'OCDE (Corrosion cutanée in vitro: Essai sur modèle de peau humaine)  
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles  
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité
-----------	-------	------------	---------------



Conclusion	:	Effet indésirable observé (corrosif)
------------	---	--------------------------------------

### 11.5 Lésions oculaires graves/irritation

Le produit n'est pas classé.

#### Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

#### Substances :

• 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :

Type de test	:	in vitro
Espec	:	Poulet
Sexe	:	Pas de données disponibles
Directives	:	Ligne directrice 438 de l'OCDE (Méthode de test des yeux de poulet isolé pour identifier les agents corrosifs oculaires et les irritants graves)
Type de méthode	:	Pas de données disponibles
Concentration	:	Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion	:	Effet indésirable observé (dommage irréversible)
------------	---	--

### 11.6 Sensibilisation de la peau

Le produit n'est pas classé.

#### Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

#### Substances :

• 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :

Espec	:	Souris
Sexe	:	Femelle
Directives	:	Ligne directrice 429 de l'OCDE (de Sensibilisation cutanée: Essai des ganglions lymphatiques locaux)
Durée d'exposition/valeur	:	Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité	:	Pas de données disponibles
Concentration	:	Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité

Conclusion	:	Effet indésirable observé (sensibilisant)
------------	---	---

### 11.7 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Le produit n'est pas classé.

#### Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

#### Substances :

Pas de données disponibles

### 11.8 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition ponctuelle)

Le produit n'est pas classé.



**Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

**Substances :**

Pas de données disponibles

**11.9 Cancérogénicité**

Le produit n'est pas classé.

**Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

**Substances :**

Pas de données disponibles

**11.10 Toxicité pour la reproduction**

Le produit n'est pas classé.

**Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

**Substances :**

• **4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :**

- Type de test : in vivo
- Especce : Rat
- Sexe : mâle femelle
- Directives : Ligne directrice 478 de l'OCDE
- Voie d'aministration : orale: gavage
- Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
- Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
- Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL		=	1000	mg/kg bw/jour

Conclusion : Effet sur la toxicité pour la reproduction - Voie orale : Aucun effet indésirable observé

- Type de test : in vivo
- Especce : Rat
- Sexe : mâle femelle
- Directives : Ligne directrice 478 de l'OCDE
- Voie d'aministration : orale: gavage
- Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
- Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
- Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL		=	1000	mg/kg bw/jour

Conclusion : Effet sur la toxicité pour la reproduction - Voie orale : Aucun effet indésirable observé

**11.11 Mutagénicité des cellules germinales**

Le produit n'est pas classé.

**Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles



**Substances :**

- **4-hydroxy-2,5-diméthylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :**

Type de test : Autre  
Espece : Souris  
Sexe : mâle femelle  
Directives : Ligne directrice 474 de l'OCDE (Test du micronoyau des érythrocytes de mammifères)  
Type de méthode : Test du micronoyau  
Voie d'administration : orale: gavage  
Durée d'exposition/valeur : 1  
Durée d'exposition/unité : Jour  
Concentration : 10 ml/kg bw

Paramètre	Resultats/Sexe	Cytotoxicité/Toxicité	Opérateur	Valeur	Unité
-----------	----------------	-----------------------	-----------	--------	-------

Conclusion : Effet indésirable observé

**11.12 Sensibilisation des voies respiratoires**

Le produit n'est pas classé.

**Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

**Substances :**

Pas de données disponibles

**11.13 Informations complémentaires**

Pas de données disponibles

section **12 Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

**Substances :**

**Toxicité aquatique court terme :**

- **4-hydroxy-2,5-diméthylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :**

Animaux/Categorie : Crustacés  
Espece : Daphnia magna  
Durée du test : 48  
Unité : heures  
Directives : OCDE 202

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	6.8	mg/l

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : algues ou cyanobactéries



Espece : Subspicatus Desmodesmus.  
Durée du test : 72  
Unité : heures  
Directives : Règlement (CE) n ° 440/2008, annexe, C.3

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	194.03	mg/l

Remarques : Pas de données disponibles

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

**Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

**Substances :**

Pas de données disponibles

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

**Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

**Substances :**

Pas de données disponibles

### 12.4 Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

**Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

**Substances :**

Pas de données disponibles

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

### 12.7 Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles

## section 13 Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination des produits/emballages :



**Codes déchet :**

La répartition des numéros d'identité des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément aux recommandations de la CEE, de manière spécifique à l'industrie et aux procédures en question.

**Options de traitement des déchets :**

**Élimination appropriée/Produit :**

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

**Élimination appropriée/Emballage :**

Les emballages non-contaminés doivent être recyclés ou éliminés.

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

**Remarque :**

Pour le recyclage, contacter le fabricant.

**13.2 Informations complémentaires**



Pas de données disponibles

section **14 Informations relatives au transport**

**14.1 Numéro ONU**



Le produit n'est pas dangereux selon les réglementations de transport applicables.

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**



Non réglementé.

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**



Non réglementé.

**14.4 Groupe d'emballage**



Non réglementé.

**14.5 Dangers pour l'environnement**



Non réglementé.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**



Non réglementé.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC**



Non réglementé.

**14.8 Informations complémentaires**



Pas de données disponibles



## section 15 Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette FDS a été établie conformément au règlement REACH, y compris ses modifications: règlement REACH (CE) n ° 1907/2006.

Cette SDS a été établie conformément à la réglementation CLP, y compris ses modifications: règlement CLP n ° 1272/2008.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette substance/mélange, une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise.

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

Pour cette substance/mélange, une évaluation de la sécurité chimique a été élaborée.

Pour ce mélange, les données pertinentes de l'évaluation de la sécurité chimique des substances sont intégrées dans les sections de la SDD.

### 15.3 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## section 16 Autres informations

### 16.1 Indication des changements

Non applicable (première édition de la FDS).

### 16.2 Légende des abréviations et acronymes

N ° CAS : Numéro du Chemical Abstract Service.

IATA : International Air Transport Association.

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.

DPD : Directive Préparation Dangereuses.

N° ONU: Numéro des Nations Unies.

N° EC : Numéro Commission européenne.

ADN/ADNR : Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

CLP: Classification, étiquetage et emballage.

VPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables.

### 16.3 Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

### 16.4 Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]



## Le Cassis Exquis 00mg - PULP

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

### 16.5 Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Acute Tox. 4 ORAL	Nocif en cas d'ingestion
H317	Skin Sens. 1A	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Eye Irrit. 2	Provoque une sévère irritation des yeux

### 16.6 Conseils de formation

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 16.7 Informations complémentaires

Date de création : 29/03/2022  
Date de version : 29/03/2022  
Date d'impression : 29/03/2022

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.